L'AN SAISIE

DEVANT Me SAISIE, notaire à SAISIE, province de Québec,

**COMPARAISSENT:**

SAISIE (avis d'adresse: numéro SAISIE au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de SAISIE, numéro SAISIE au registre des droits personnels et réels mobiliers)

ci-après nommé(e) le **"subrogeant"**,

**ET**

SAISIE

ci-après nommé(e)(s) le **"subrogé"**,

Lesquels, pour en venir à la quittance subrogatoire, conformément à l'article 1654 du Code civil du Québec, qui fait l'objet des présentes, déclarent ce qui suit:

1.- Le subrogeant est créancier d'une somme principale de SAISIE dollars (SAISIE $) solde d'une somme originaire de SAISIE dollars (SAISIE $) due aux termes, selon le cas, de l'acte de prêt et de(s) acte(s) de garantie(s) suivants:

SAISIE

2.- La créance du subrogeant est garantie par hypothèque immobilière sur l'immeuble suivant, savoir:

**DÉSIGNATION**

SAISIE

3.- La créance du subrogeant est garantie par hypothèque mobilière sur les biens suivants, savoir:

**DESCRIPTION**

SAISIE

4.- Ceci exposé, le subrogé a payé à l'instant au subrogeant qui le reconnaît la somme de SAISIE dollars (SAISIE $) composée comme suit:

a) la somme principale précitée de SAISIE dollars (SAISIE $);

b) une somme de SAISIE dollars (SAISIE $) représentant les intérêts accrus en date des présentes.

En conséquence de ce paiement, le subrogeant subroge expressément le subrogé dans tous les droits, recours, actions et hypothèques lui résultant des actes ci-dessus mentionnés.

**QUITTANCE PARTIELLE**

De plus, par les présentes, le subrogeant reconnaît avoir reçu de SAISIE, la somme de SAISIE dollars (SAISIE $) étant la différence entre la somme originaire plus haut mentionnée et celle faisant l'objet de la présente quittance subrogatoire, dont quittance pour autant, le subrogeant accordant mandat au subrogé d'accorder quittance pour cette somme et mainlevée des hypothèques en garantissant le paiement.

**INTERVENTION**

Aux présentes intervient (emprunteur) SAISIE

Lequel déclare avoir eu lecture et communication des présentes, les avoir agréables et accepter le tout selon sa forme et teneur.

SAISIE